



GAZETTE PONCHONNAISE

JANVIER 2019



BONNE ANNEE !

**TOUS LES HABITANTS DE PONCHON,
ET TOUS LEURS AMIS,
SONT INVITES A LA SALLE DES FETES DE PONCHON,
LE SAMEDI 26 JANVIER, A 18 HEURES, POUR SE DIRE**

BONNE ANNEE !

ET POUR LEVER ENSEMBLE LE VERRE DE L'AMITIE.

LES PREMIERES DATES DE 2019 :

- Dimanche 27 Janvier, à la Salle des Fêtes de Ponchon, Concours de Belote de l'Amicale.
- Samedi 9 Février, à 17 heures, à Ponchon, Assemblée Générale de l'Amicale.
- Dimanche 2 Mars, 11 heures, à la Salle des Fêtes de Ponchon,
Assemblée Générale des Anciens Combattants de Ponchon et de Berthecourt.
- Vendredi 8 Mars, Carnaval de l'Ecole.
- Samedi 16 Mars, Loto de Printemps du Comité des Fêtes de Ponchon,
à la Salle des Fêtes de Noailles.
- Samedi 23 Mars, Repas de tous les Printemps.
- Samedi 30 Mars, Assemblée Générale de l'AHCP.
- Dimanche 7 Avril, Brocante de l'APLPP à Pierrepont.
- Dimanche 28 Avril, Repas Costumé de l'Amicale,
- Mercredi 8 mai, à 9 heures, Cérémonie Commémorative.
- Samedi 18 Mai, Jeux Intervillages à Hermes,
avec la participation du Comité des Fêtes de Ponchon.
- Dimanche 26 Mai, Elections Européennes.
- Jeuudi 30 Mai, Brocante du Comité des Fêtes de Ponchon.
- 1 er Juin, 2 Juin, 3 Juin, FETE COMMUNALE.
- Samedi 15 Juin, FETE DE L'ECOLE.

Il s'agit là du calendrier prévisionnel,
qui est susceptible de compléments et de modifications.

PONCHON.FR INFOS EN DIRECT, ACTUALITES, AGENDA.....

LOTISSEMENT DU LARRIS. La signature de l'acte de vente à la Société Flint a eu lieu le 21 Décembre. Prix de vente : 350 000 €, plus 2 lots à bâtir à livrer à la Commune, valorisés ensemble 150 000 €.

500 000 €.

Indemnité d'éviction du locataire à la charge de la Commune pour environ 22 000 €. Les travaux devaient commencer le 15 Janvier.

AMENAGEMENT DE L'ECOLE ET DE LA MAIRIE.

Projet conçu en 2008, et différé pour cause de travaux d'assainissement.

Le transfert de la compétence d'assainissement à la Communauté de la Thelloise, et la réalisation du lotissement du Larris, qui avait été imaginé pour financer l'assainissement, a permis de le ressusciter.

Les questions d'accessibilité, particulièrement l'accessibilité à la Mairie et à l'Ecole, lui ont donné une acuité particulière.

Le projet comporte :

Le déménagement de la classe qui se trouve sous la Mairie, pour y installer une partie de la Mairie, et la rendre la Mairie ainsi accessible,

La libération du bâtiment central qui comprend 2 classes pour y installer la médiathèque et le service périscolaire,

La construction de 3 classes, en remplacement des 3 classes précédentes, ces 3 classes étant jointives au bâtiment du haut, et se trouvant complétées par un dortoir, une salle de motricité,

un préau, et des annexes,

Les 2 salles du bâtiment du haut, inaugurées en 1992, étant par la même occasion rénovées.

Surface construite : environ 400 m².

Surface rénovée : environ 200 m².

Les questions d'urbanisme ont été réglées par le Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2013.

L'extension des bâtiments se fera sur le terrain du Bouloir.

Montant de l'investissement : environ 1 300 000 € HT.

Subventions : L'Etat, le Département, la Caisse d'Allocations Familiales, ensemble pour 50 % du montant de l'investissement.

Avancement du dossier à ce jour : Procédure de désignation de l'architecte.

Chronologie prévisionnelle de l'opération :

Permis de construire : au cours de l'Eté 2019,

Appels d'offres, signatures des marchés, demandes de subventions : Automne 2019,

Début des travaux : Printemps 2020.

VACANCES D'HIVER. Centre de Loisirs de Berthecourt, du 11 au 22 Février.

L'accent sera mis sur l'entraide, le partage, et la solidarité.

autour du sport, de la culture, de la nature, et de la vie quotidienne.

Jeux d'équipes et de coopération. Visite au Speedpark de Beauvais.

Renseignements : SIBEPOVI, 03 44 84 05 72.

LE SIBEPOVI, Syndicat pour la cantine et les centres de loisirs de Berthecourt, lance un concours pour la détermination de son logo. Il faut être en CE1, CE2, CM1, CM2, à Ponchon, ou dans les Communes adhérentes au SIBEPOVI, donner un seul dessin par enfant, et le rendre au plus tard le 4 Mars. Le dessin doit être sur format A4, en couleurs, et faire apparaître le sigle du SIBEPOVI.

HISTOIRE D'UN LOTISSEMENT.

Les terrains qui viennent d'être vendus par la Commune à la Société Flint, ont une histoire.

Ils proviennent, de la saisie des biens de Louis Alexandre de Maupéou.
La Commune est toujours propriétaire d'une bonne trentaine d'hectares.
La saisie des biens de Maupéou lui en avait rapporté bien davantage,
qu'elle a revendus depuis, dont, entre autres, le château et son parc....
qu'elle a recherché à racheter une fois ou deux.....

M. d'Argoeuves, de Warluis, nous avait envoyé une documentation,
retracant une discussion sur la question de savoir si Maupéou était ou non émigré.
Les habitants de Ponchon se trouvaient sans doute flattés d'avoir parmi eux le frère
d'un ministre, même s'il s'agissait d'un ministre de Louis XVI.
Il semble que le conseil municipal de Ponchon ait désiré conserver cette personnalité,
ne voulant pas voir en Maupéou un émigré, et voulant le conserver au nombre
de ses administrés.

Plusieurs membres du Directoire (?) écrivirent à la municipalité de Ponchon,
pour lui faire part de leur surprise : Louis Alexandre de Maupéou était parti
avec de l'argenterie, un femme prête d'accoucher, et des meubles. Il était revenu
avec l'intention de recueillir un don immense de la part de son frère, pour repartir ensuite.
S'il était un Français qu'on devait déclarer émigré, c'était bien lui.
Et s'il était un émigré dont on devait saisir les biens, c'était bien lui.

Et ses biens furent saisis en 1793 : Le château, le parc, et 160 hectares.

La trentaine d'hectares dont la Commune est encore propriétaire,
sont en majorité des bois. Il y a également des terres cultivées, qu'elle loue

Et le 21 Décembre dernier, la Commune a vendu, à la Société Flint pour 500 000 €,
3 hectares situés sur le Larris, en vue de la réalisation d'un lotissement de 33 Lots.

Ce petit exposé historique comporte un intérêt fiscal :
Il n'a pas été difficile de faire admettre par l'Administration qu'en 1793,
la Commune n'était pas animée d'une intention spéculative.

Les travaux du lotissement devaient commencer en Janvier. Une dizaine de lots sont retenus.

Rappelons que l'idée de ce lotissement a été conçue pour le financement de l'assainissement.
L'assainissement est devenu entre temps l'affaire de la Communauté de la Thelloise.
Des engagements avaient été pris avec la Société Flint, avant cette évolution.

LE DROIT DE CHASSE SUR LES TERRAINS COMMUNAUX.

Une ordonnance royale de 1515, rappelle qu'à part les nobles, nul n'a le droit de chasser
« les grosses bêtes ». Une autre ordonnance de 1669 défend aux habitants des villes,
des bourgs et des villages, aux roturiers et aux paysans, de chasser le gibier
« de poil et de plume ». Cette interdiction a été levée par la Révolution. Et donc la Commune
de Ponchon a pu, à la place de Louis Alexandre de Maupéou, accorder le droit de chasse
sur ses terres, à la Société de chasse de Ponchon.

ASSAINISSEMENT :

Pour bénéficier des subventions de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, les habitants de Pierrepont et de Roye doivent se raccorder avant le 1^{er} Février 2019. On parle d'une prorogation, mais à l'heure où ces lignes sont écrites, elle n'est pas avérée. Il ne faut donc pas ralentir le rythme des travaux.

DES HABITANTS DE PONCHON ATTENDENT LES SUBVENTIONS DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE DEPUIS DES MOIS, et, pour des raisons inexplicables, elles sont bloquées par l'Agence.

Une réunion s'est tenue à la Mairie de Ponchon, le 20 Décembre dernier. Une pétition y a été signée par une trentaine de personnes, pétition adressée à l'Agence de l'Eau, avec copie au Préfet, aux parlementaires, etc... Une nouvelle réunion était prévue le Mardi 15 Janvier.

LE THERAIN RETROUVE SON ECOSYSTEME.

C'est le thème d'un article paru dans le Parisien du 21 Décembre. Les truites et les anguilles ont fait leur réapparition.

CARRIERE DE SABLE SUR WARLUIS, ROCHY-CONDE, ET BAILLEUL.

Les Carrières Chouvet ont demandé le renouvellement et l'extension de leur autorisation. Le dossier d'enquête publique peut être consulté dans les Mairies de Warluis, Rochy-Condé, et Bailleul. (La carrière de Framicourt, à Ponchon, a été prorogée jusqu'en 2021).

TRAVAUX DE VOIRIE SUR PONCHON.

En 2018, des travaux de voirie ont été réalisés pour 100 000 € HT environ. Pour 2019, une demande de subvention a été déposée auprès du Département, pour un montant de travaux 150 000 € HT environ.

L'ECLAIRAGE PUBLIC est maintenant entièrement rénové. Il compte 200 candélabres, tous équipés de leds ou de lampes oranges.

LES « LINKY » d'ENEDIS ont fait irruption sur Ponchon. Attention ! Leur effet le plus perceptible est de couper automatiquement l'alimentation électrique, sans préavis ni indemnité, au moindre dépassement de puissance contractuelle.

PASS PERMIS, PASSORDI, PASS Bafa. Robert Joyot voulait y rajouter des stages rémunérés par la Commune, pour les jeunes de Ponchon désireux de se faire un peu d'argent. Le Conseil Municipal n'a pas agréé cette idée.

MUTUELLE COMMUNALE. AXA avait pris contact avec Robert Joyot pour proposer aux habitants de Ponchon qui en sont démunis, une mutuelle à des tarifs inférieurs de 30 % aux tarifs ordinaires. Cette proposition n'ayant pas été retenue par le Conseil Municipal, AXA a demandé un nouveau rendez-vous.

Pour leurs déplacements, les personnes à mobilité réduite peuvent utiliser le système TIVA, mis en place par le Département : 03 60 46 30 30

AIDE A LA RENOVATION ENERGETIQUE .

La Région a mis en place un système d'aide, 0 800 026 080.

DÉCÈS :

- Marie-France LE BUAN qui nous a quittés le 10 Novembre
- Didier MARCOS qui nous a quittés le 28 Novembre.

Pass Permis Citoyen pour les jeunes de 18 à 19 ans

- Aide forfaitaire de 600,00 € en échange de 70 heures de bénévolat au service d'une collectivité ou d'une association partenaire de l'Oise du « Pass Permis Citoyen »
- Des dossiers sont disponibles en MAIRIE.

Pass Ordi Citoyen pour les jeunes de 18 à 21 ans

- Aide forfaitaire de 300,00 € pour l'acquisition d'un ordinateur portable ou d'une tablette en échange de 35 h de bénévolat au bénéfice d'une association ayant un lien avec le handicap ou caritative.
 - Des dossiers sont disponibles en MAIRIE ou à télécharger sur « oise.fr pass ordi citoyen » ou peuvent être également retirés auprès des services départementaux.
- Tél. : 03 44 10 70 37 ou 03 44 06 60 97 ou 03 44 06 63 90



La Journée Défense et Citoyenneté

Ce recensement est obligatoire à 16 ans (garçons et filles)

Les jeunes gens nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2003 sont invités à venir en mairie à partir du jour de leur seizième année.

**Beaucoup de Jeunes Gens nés en 2002
ne se sont pas venus se faire recenser.**

ELECTIONS EUROPEENNES DU 26 MAI.

Les inscriptions sur la liste électorale sont reçues en Mairie tous les jours, et jusqu'au 30 Mars. Elles seront enregistrées entre le 2 et le 5 Mai.

**UN CAHIER DE DOLEANCES EST OUVERT A LA MAIRIE,
depuis le 15 Janvier.**

**ATTENTION : La Gendarmerie signale une recrudescence
du nombre de cambriolages.**

**ERRATUM : L'Assemblée Générale des Anciens Combattants
aura lieu le Samedi 2 Mars à 11 heures, et naturellement pas le Dimanche 2 Mars,
qui n'existe pas.**

**AU VERSEAU, UNE PHOTO DE LA VISITE DU PERE NOËL A PONCHON,
LE 20 DECEMBRE DERNIER.**

